

# Comités de quartiers



## **RÔLE DES COMITÉS DE QUARTIERS :**

- Aider à résoudre les problèmes du quotidien devant chez vous
- Participer, quand vous le pouvez, aux réunions de votre comité et à celles avec la municipalité
- Proposer vos idées et vos projets
- Donner votre avis pour des projets adaptés à vos besoins
- Être un lien entre la municipalité et les habitants du quartier

## **POUR REJOINDRE UN COMITE :**

- Contacter directement le référent de votre quartier (habitant et/ou élu)
- Envoyer un mail à [service.courrier@mairie-viviers.fr](mailto:service.courrier@mairie-viviers.fr)